

Master 2 santé publique e-learning

FAQ

2024/2025

Quels sont les pré-requis pour candidater au Master 2 santé publique e-learning ?

➤ Etre adulte en reprise d'études

➤ Avoir validé:

☐ M1 Santé Publique ou équivalent	- M1 Santé Publique Ou - Equivalent M1 administratif Ou - 2ème cycle d'études médicales, pharmaceutiques ou odontologiques
ET	
☐ Avoir les pré-requis nécessaires en épidémiologie et en statistique	- DU Méthodes et pratique en épidémiologie de l'ISPED + - DU Méthodes statistiques en santé de l'ISPED OU (pour les M1SP Isped) - UE eEPISTA101 + - UE eEPI101 - UE eSTA101

Quels sont les critères de sélection ?

La sélection des candidats se fait sur dossier. Si la commission pédagogique le juge nécessaire, un entretien par zoom ou en présentiel sera organisé pour des compléments d'informations.

Les critères de sélection de la commission portent sur :

1) les pré-requis

- l'acquisition des pré-requis en épidémiologie et en statistiques +++
- le master1 ou équivalent obtenu +++
- le cursus de l'étudiant à partir du baccalauréat
- les notes et appréciations obtenues lors de la validation d'un master 1, les résultats des diplômes obtenus à partir du baccalauréat

2) Le profil et les motivations

- les motivations du candidat et sa capacité à expliciter les raisons pour lesquelles il fait acte de candidature (projet professionnel)

3) Les conditions de suivi

- la disponibilité pour suivre cette formation aussi bien pour l'organisation de l'apprentissage théorique à distance que pour les regroupements et le stage
- l'expérience en enseignement à distance

Quelles sont les pièces à joindre au dossier ?

- une lettre de motivation en PDF
- un curriculum vitae (CV) en PDF
- les copies des diplômes obtenus depuis le bac jusqu'au diplôme vous permettant de postuler à la 2ème année de master d'épidémiologie (pour les diplômes étrangers, traduction officielle et documents établissant l'équivalence en France)
- **le programme détaillé et les volumes horaires pour les enseignements en épidémiologie et statistique hors ISPED** (Attention !! Les enseignements en épidémiologie et statistiques suivis dans le cadre des études médicales, pharmaceutiques, en dentaire ne sont pas suffisants pour être considérés comme des pré-requis pour ce master 2, ils doivent être complétés par des UE spécifiques/DU)
- **les relevés de notes officielles, et tamponnés par l'université d'origine, du master 1 ou équivalent (y compris pour les diplômes suivis à l'ISPED, Master 1 ou DU)**

Quand puis-je déposer ma candidature ?

L'appel à candidatures pour le Master 2 SP dure 1 mois, en général fin avril/début mai → fin mai/début juin. Les dates exactes sont affichées sur le site dès qu'elles sont connues.

Dès l'ouverture, depuis le site : <https://ecandidat-licence-master.u-bordeaux.fr/#!/accueilView>, vous pourrez accéder au dossier de candidature. Les inscriptions se font obligatoirement en ligne via "ecandidat".

(Date limite de dépôt des dossiers sur ecandidat : fin mai/début juin selon les années)

Si vous êtes en cours de formation (exemple : DU) et que vous attendez des résultats, votre dossier sera étudié avec attention et peut être accepté sous réserve d'obtention du DU.

Procédure d'admission : quelles sont les dates importantes ?

- Période de candidature **fin avril/début mai → fin mai/début juin**
- Résultat d'admission : au plus tard début juillet
- Confirmation ou désistement de l'étudiant à faire parvenir dans les 2 semaines qui suivent.

Les résultats de la Commission pédagogique seront communiqués par voie électronique. Aucun avis ne sera communiqué par téléphone.

Quel est le montant de l'inscription en Master 2 SP EAD ?

Validation en un an :

Droits universitaires (à titre indicatif, 250€ pour 2024-2025)

+

Frais de formation : 4700€ (à titre indicatif pour 2024-2025)

Organisation en deux ans :

Droits universitaires (à titre indicatif, 250€ pour 2024-2025) à payer les 2 années

+

Frais de formation : 4700€ étalés sur les 2 années, au prorata des heures à suivre.

BOURSES :

<http://www.isped.u-bordeaux.fr/International/Mobilit%C3%A9-%C3%A9tudiante>

Les Dispositifs de la Formation Continue :

<http://www.isped.u-bordeaux.fr/FORMATION/Formation-continue>

Je veux constituer un dossier de demande de financement, comment puis-je obtenir l'échéancier du programme du M2 pour l'année à venir ?

Pour les demandes de devis, de dossier de financement à faire compléter par l'ISPED, merci de vous rapprocher **dès maintenant** de la responsable du service Formation
Continue de l'ISPED : isped.fc@u-bordeaux.fr

Quels sont les sites de regroupement proposés ?

Le premier regroupement est **obligatoire pour les non M1 SP EAD**. Il se déroule en France à Bordeaux ou en visio pour les étudiants hors Europe.

Pour les examens du premier et second semestre, vous pouvez choisir parmi l'un des sites suivants

Ouverts en fonction du nombre d'inscrits

Sites de regroupement proposés

- France : ISPED - Université de Bordeaux
- CNF disponibles

Quand dois-je choisir mon site de regroupement ?

Dès votre candidature, vous devez sélectionner votre site de regroupement

Est-il possible d'avoir un travail en parallèle de cette formation ?

Le Master 2 santé Publique e-learning est une **formation qui prend beaucoup de temps**.

Il est vraiment déconseillé de conserver un emploi à temps complet. Il faut s'engager à :

- être disponible 70% à 100% du temps durant la période d'enseignement théorique de septembre à mars.
- aménager son temps de travail et réaliser le master en 2 ans si possible en cas d'activité professionnelle durant la formation dépassant les 30%.
- être présent aux différents regroupements pour les révisions, examens et soutenance, toute absence non justifiée rendra impossible la validation de l'année.
- réaliser un stage équivalent à 15 semaines temps plein de mars à juin, dans une équipe d'accueil agréée par le comité pédagogique
- assister aux classes virtuelles et ateliers de l'UE de stage par visioconférence

Puis-je réaliser mon stage dans la structure qui m'emploie ?

Vous pouvez intégrer le « stage » dans votre activité professionnelle, sous réserve de validation du sujet par la responsable pédagogique.

Dans ce cas nous ne parlerons pas de stage d'insertion professionnelle en santé publique, mais d'une mission en santé publique.

Ces missions doivent être différentes de l'activité habituelle, permettant de mettre en pratique les notions théoriques acquises durant le master, et doivent être encadrées par une personnes ayant les compétences appropriées.

Quelle est la répartition des UE pour le M2 santé publique en EAD sur 2 ans ?
Merci de consulter les fiches descriptives des unités d'enseignements mises à dispositions sur le site.

Première année :

UE suivies au 1er semestre

- eEPISTA201
- eSHS201
- ePROM201/ePROM202
- ePSP201

UE suivies au 2ème semestre

Orientation « Gestion et analyse des bases de données »

- eINF201
- eEPISTA202

Orientation «Promotion de la santé»

- ePROM203

Deuxième année :

UE suivies au 1er semestre

- eRCL201
- eEVA201
- eENV201

UE suivies au 2ème semestre

- eMNG201
- eEPI201
- eSTG202